



BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2022

SOMMAIRE

1. Présentation générale des comptes administratifs des budgets annexes de l'activité « Eau »	4
1.1 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT1 - Eau »	4
1.2 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT2 - Eau »	4
1.3 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT3 - Eau »	4
1.4 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT5 - Eau »	5
1.5 Présentation générale du compte administratif du budget annexe « CT6 - Eau »	5
2. La trajectoire financière consolidée des budgets annexes de l'activité « Eau »	6
2.1 Les indicateurs de gestion consolidée des budgets annexes de l'activité « Eau »	6
2.2 La dette consolidée des budgets annexes de l'activité « Eau »	7
3. Le compte administratif du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT1 - Eau »	8
3.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT1 - Eau »	9
3.1.4 La dette du budget annexe « CT1 - Eau »	10
3.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT1 - Eau »	11
3.2.1 Le volume des autorisations de programme	11
3.2.2 L'avancement des autorisations de programme	12
3.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT1 - Eau »	13
3.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	13
3.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	14
3.4 La section d'investissement du budget annexe « CT1 - Eau »	15
3.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	15
3.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	16
4. Le compte administratif du budget annexe « CT2 - Eau »	17
4.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT2 - Eau »	17
4.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT2 - Eau »	17
4.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT2 - Eau »	17
4.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT2 - Eau »	18
4.1.4 La dette du budget annexe « CT2 - Eau »	19
4.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT2 - Eau »	20
4.2.1 Le volume des autorisations de programme	20
4.2.2 L'avancement des autorisations de programme	20
4.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT2 - Eau »	21
4.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	21
4.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	22
4.4 La section d'investissement du budget annexe « CT2 - Eau »	23
4.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	23
4.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	24
5. Le compte administratif du budget annexe « CT3 - Eau »	25

5.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT3 - Eau »	25
5.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT3 - Eau »	25
5.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT3 - Eau »	25
5.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT3 - Eau »	26
5.1.4 La dette du budget annexe « CT3 - Eau »	27
5.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT3 - Eau »	28
5.2.1 Le volume des autorisations de programme	28
5.2.2 L'avancement des autorisations de programme	28
5.3 La section 'exploitation du budget annexe « CT3 - Eau »	29
5.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	29
5.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	30
5.4 La section d'investissement du budget annexe « CT3 – Eau »	31
5.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	31
5.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	32
6. Le compte administratif du budget annexe « CT5 – Eau »	33
6.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT5 - Eau »	33
6.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT5 - Eau »	33
6.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT5 - Eau »	33
6.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT5 - Eau »	34
6.1.4 La dette du budget annexe « CT5 - Eau »	35
6.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT5 - Eau »	36
6.2.1 Le volume des autorisations de programme	36
6.2.2 L'avancement des autorisations de programme	36
6.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT5 - Eau »	38
6.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	38
6.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	39
6.4 La section d'investissement du budget annexe « CT5 - Eau »	40
6.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	40
6.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	41
7. Le compte administratif du budget annexe « CT6 - Eau »	42
7.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT6 - Eau »	42
7.1.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « CT6 - Eau »	42
7.1.2 Le résultat de clôture du budget annexe « CT6 – Eau »	42
7.1.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT6 - Eau »	43
7.1.4 La dette du budget annexe « CT6 - Eau »	44
7.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT6 - Eau »	45
7.2.1 Le volume des autorisations de programme	45
7.2.2 L'avancement des autorisations de programme	45
7.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT6 - Eau »	47
7.3.1 Les recettes d'exploitation du compte administratif	47
7.3.2 Les dépenses d'exploitation du compte administratif	48
7.4 La section d'investissement du budget annexe « CT6 - Eau »	49
7.4.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	49
7.4.2 Les recettes d'investissement du compte administratif	50

1. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

1.1 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT1 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 21 258,57 K€, soit 87 % par rapport au total budgété 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 13 379,80 K€, soit 55 % par rapport au total voté 2022.

1.2 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT2 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 6 314,11 K€, soit 60 % par rapport au total budgété 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 2 516,23 K€, soit 42 % par rapport au total voté 2022.

1.3 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT3 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 2 847,94 K€, soit 57 % par rapport au total budgété 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 4 725,25 K€, soit 42 % par rapport au total voté 2022.

1.4 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT5 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 2 327,62 K€, soit 36 % par rapport au total budgété 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 9 388,85 K€, soit 83 % par rapport au total voté 2022.

1.5 PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

Le compte administratif du budget annexe « CT6 – Eau » clôture avec un total de crédits en dépenses

- ✓ en section d'exploitation de l'ordre de 9 692,05 K€, soit 66 % par rapport au total budgété 2022 ;
- ✓ en section d'investissement à hauteur de 4 660,77 K€, soit 47 % par rapport au total voté 2022.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	43 185,17	45 963,79	42 869,36	-315,81	-1%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	16 321,05	18 825,11	16 239,68	-81,37	0%
Epargne de gestion courante (EBG)	26 864,12	27 138,68	26 629,68	-234,44	-1%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	62%	59%	62%		0%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	1 574,61	1 123,45	593,36	-981,24	-62%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	1 965,49	8 258,39	5 140,48	3 174,99	162%
Résultat exceptionnel large	-390,88	-7 134,94	-4 547,11	-4 156,23	1063%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	26 473,24	20 003,74	22 082,57	-4 390,67	-17%
Taux d'épargne de gestion	59%	42%	51%		-14%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	1 184,42	1 152,67	1 101,51	-82,91	-7%
<i>Recettes réelles</i>	42 788,10	47 087,24	43 462,73	674,63	2%
<i>Dépenses réelles</i>	19 470,96	28 236,16	22 481,67	3 010,70	15%
Epargne brute (EBE)	23 317,14	18 851,07	20 981,06	-2 336,08	-10%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	54%	40%	48%		-11%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	4 400,02	4 514,04	4 428,09	28,07	1%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	43 240,52	34 312,65	36 896,07	-6 344,45	-15%
Epargne nette (ENE)	18 917,12	14 337,04	16 552,97	-2 364,15	-12%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	44%	30%	38%		

- ✓ L'épargne de gestion courante est stable entre le compte administratif 2021 et 2022. Son taux reste à 62% ce qui traduit d'importantes marges de manœuvre.
- ✓ L'épargne de gestion diminue entre 2021 et 2022 et passe de 59% à 51%, en particulier en raison de dépenses exceptionnelles d'un montant de 3 175 K€ dont 2 930 K€ viennent du CT2 suite à l'annulation de titre pour des problèmes liés à la TVA.
- ✓ L'épargne brute diminue entre 2021 et 2022, passant de 54% à 48%. En effet, malgré une légère diminution des intérêts de la dette, les dépenses réelles s'accroissent plus que les recettes.
- ✓ L'épargne nette présente un taux de 38% en légère diminution par rapport à 2021 (-6%)

La situation financière consolidée des budgets annexes de l'activité « eau » reste bonne en 2023.

2.2 LA DETTE CONSOLIDÉE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITÉ « EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette des budgets annexes « Eau ».

	En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
CT1	Volume	4 746,79	424,89	8,47	0,00	4 321,90
CT2	Volume	10 228,83	0,00	745,49	355,35	10 584,18
CT3	Volume	14 285,90	1 350,60	171,75	461,32	13 396,62
CT5	Volume	21 334,82	1 671,03	411,93	2 500,00	22 163,78
CT6	Volume	1 722,13	236,08	69,37	0,00	1 486,05
TOTAL	Volume	52 318,47	3 682,60	1 407,01	3 316,67	51 952,53

Le stock de dette, de l'ordre de 51 953 K€ pour l'année 2022, marque une légère diminution par rapport à l'année précédente (-0.7%).

Il est à noter que 2 des 5 budgets annexes « Eau », n'ont pas souscrit de nouveaux emprunts en 2022.

3. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

3.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

3.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **87 %** et correspond à un total de **21 259 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **96 %**, correspondant à un total de titre émis égal à **23 537 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **7 430 K€** et les recettes réelles **19 012 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **55 %** et correspond à un total de mandats émis de **13 380 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **86 %** et correspond à un total de titres émis de **38 435 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **11 767 K€** et les recettes réelles **1 274 K€** dont 1 096 K€ de subventions.

3.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
EXPLOITATION	3 113,84		-835,48	2 278,36
INVESTISSEMENT	23 130,61		1 925,10	25 055,71
TOTAL	26 244,44	0,00	1 089,62	27 334,06

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 est positif.

L'année 2022 enregistre un résultat d'exploitation déficitaire (- 835,48 K€) couvert par l'excédent reporté 2021 (3 113,84 K€)

Le budget « CT1 – Eau » enregistre un résultat global de clôture de 27 334,06 K€ :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : 2 278,36 K€
- ✓ Résultat de la section d'investissement : 25 055,71 K€

En K€	Recettes 2022 (A)	Dépenses 2022 (B)	Section d'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2022 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section d'exploitation	20 423,09	21 258,57	-835,48	3 113,84	2 278,36	0,00	0,00	2 278,36
Section d'investissement	15 304,90	13 379,80	1 925,10	23 130,61	25 055,71	0,00	0,00	25 055,71
Total Cumulé	35 727,99	34 638,37	1 089,62	26 244,44	27 334,06	0,00	0,00	27 334,06

3.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette « n » / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	19 938,16	19 736,71	18 789,52	-1 148,64	-6%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	5 642,02	7 155,84	5 904,01	261,99	5%
Epargne de gestion courante (EBG)	14 296,14	12 580,88	12 885,50	-1 410,63	-10%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	72%	64%	69%		-4%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	1 264,84	211,76	222,41	-1 042,43	-82%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	1 882,30	2 626,79	1 517,66	-364,64	-19%
Résultat exceptionnel large	-617,46	-2 415,03	-1 295,25	-677,79	110%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	13 678,68	10 165,85	11 590,26	-2 088,42	-15%
Taux d'épargne de gestion	65%	51%	61%		-6%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	15,40	8,52	8,52	-6,88	-45%
<i>Recettes réelles</i>	21 203,00	19 948,48	19 011,93	-2 191,07	-10%
<i>Dépenses réelles</i>	7 539,72	9 791,15	7 430,19	-109,53	-1%
Epargne brute (EBE)	13 663,28	10 157,33	11 581,73	-2 081,54	-15%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	64%	51%	61%		-5%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	479,43	424,89	424,89	-54,54	-11%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	26 756,97	23 130,61	23 130,61	-3 626,36	-14%
Epargne nette (ENE)	13 183,85	9 732,44	11 156,84	-2 027,01	-15%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	62%	49%	59%		

✓ **L'épargne de gestion courante (EBG)**

En 2022, l'EBG du budget annexe « CT1 – Eau » est de l'ordre de 12 885,50 K€. Elle enregistre une baisse de 4% par rapport à 2021 ce qui se justifie par la baisse des recettes réelles.

✓ **L'épargne de gestion**

Son taux est de 61%, en baisse de 6% par rapport à 2021 avec une diminution des recettes exceptionnelles.

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Le montant de l'épargne brute est en diminution passant d'un taux de 64% à 61%

✓ **L'épargne nette**

En 2022, pour le budget annexe « CT1- Eau » le taux est de 59%

3.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT1 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	4 746,79	424,89	8,47	0,00	4 321,90

Sur l'exercice 2022, l'encours de la dette du budget annexe « CT1 - Eau » a diminué du montant du remboursement de l'annuité en capital.

- ✓ Un montant de capital remboursé, en 2022, de 424,89 K€,

L'encours de dette s'élève au 31 décembre 2022 à 4 321,90 K€.

3.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

3.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT1 - Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	AP Variation annuelle du volume 2022	Crédits de paiement 2022	AP Reste à financer après le Budget Primitif 2022	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	EAU	179 928,08	143 167,30	0,00	18 568,04	124 599,26	7,71
	Total	179 928,08	143 167,30	0,00	18 568,04	124 599,26	7,71

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 179 928 K€.

La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à 7,71 ans à volume de crédits de paiement constants.

Au cours de l'exercice 2022, le volume d'autorisation de programme n'a subi aucune variation.

3.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	151 005 988,83	33 060 173,41	7 065 092,69	27%

Le taux d'avancement des autorisations de programme du budget annexe « CT1 – Eau » est de 27%. Ce taux relativement modeste s'explique principalement par la volumétrie de certaines opérations récentes, telles que « Secours en eau potable du secteur CT1 Ouest » ou « Modernisation de l'usine de potabilisation de Sainte Marthe », toutes deux millésimées 2020.

Les 9 opérations les plus importantes inscrites au budget 2022 sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

Code opération	Libellé des 9 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2020101100	SECOURS EN EAU POTABLE DU SECTEUR CT1 OUEST (FEEDER)	35 000 000,00	0,00 €	222 111,71 €	0,63%
2007103300	EAU - REALISATION DE LA GALERIE DES JANOTS A LA CIOTAT	32 980 000,00	25 117 125,30 €	157 536,06 €	76,64%
2020100800	MODERNISATION DE L'USINE DE POTABILISATION DE SAINTE MARTHE MARSEILLE	21 400 000,00	51 660,00 €	93 518,38 €	0,68%
2009101400	RESTAURATION DE L'AQUEDUC DE ROQUEFAVOUR (1ère tranche)	18 200 000,00	5 470 378,72 €	5 636 727,17 €	61,03%
2015101000	EXTENSION DOTATION POTABILISATION GIRAUDETS	17 000 000,00	224 079,43 €	36 209,52 €	1,53%
2015101400	STABILISATION DE LA GALERIE DE LA BATARELLE	9 000 000,00	99 231,83 €	385 654,22 €	5,39%
2011115200	MISE EN BUSE DU CANAL TRONCON SAVINE LOMBARD	7 425 988,83	136 617,30 €	0,00 €	1,84%
2018101700	POSE FEEDER SOUS BOULEVARD URBAIN SUD	5 000 000,00	1 204 984,60 €	0,00 €	24,10%
2018101800	SCHEMA DIRECTEUR EAU	5 000 000,00	756 096,23 €	533 335,63 €	25,79%

3.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

3.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	21 203,00	19 948,48	19 011,93	95%	-10%
Recettes de gestion courante	19 938,16	19 736,71	18 789,52	95%	-6%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 276,23	16 966,02	16 052,15	95%	-7%
731- Fiscalité locale					
74 - Dotations et participations	474,06	494,28	502,90	102%	6%
75 - Autres produits de gestion courante	2 187,86	2 276,42	2 231,93	98%	2%
013-Atténuation des charges	0,00		2,54		
Autres recettes de fonctionnement	1 264,84	211,76	222,41	105%	-82%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	1 264,84	211,76	194,00	92%	-85%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires			28,40		
Recettes d'ordre	1 434,25	1 411,17	1 411,17	100%	-2%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 434,25	1 411,17	1 411,17	100%	-2%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	22 637,24	21 359,65	20 423,09	96%	-10%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		3 113,84	3 113,84	100%	
Total des Recettes d'exploitation cumulées	22 637,24	24 473,48	23 536,93	96%	4%

Les recettes d'exploitation marquent une diminution de 10% entre 2021 et 2022, hors résultat reporté de 3 114 K€

Les produits et services (reversement de la surtaxe eau) diminuent de 7% tandis que les dotations (participation annuelle aux recettes des délégataires) augmentent dans le même temps de 6%.

Nous pouvons relever une forte diminution des produits exceptionnels, qui passent de 1 265 K€ à 194 K€. Elle s'explique par une régularisation de rattachement 2020 pour un montant de 1 224 K€.

3.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	7 539,72	9 794,86	7 429,92	76%	-1%
Dépenses de gestion courante	5 642,02	7 155,84	5 904,01	83%	5%
011 - Charges à caractère général	1 186,44	1 514,78	1 096,00	72%	-8%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 022,14	4 904,75	4 133,72	84%	3%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	433,44	736,31	674,30	92%	56%
014 - Atténuations de produits					
Autres dépenses de fonctionnement	1 897,70	2 639,02	1 525,91	58%	-20%
66 - Charges financières	15,31	12,45	8,47	68%	-45%
67 - Charges exceptionnelles	1 405,86	2 626,57	1 517,44	58%	8%
68 - provisions	476,53				-100%
Dépenses d'ordre	13 324,52	14 678,63	13 828,65	94%	4%
023 - Virement à la section d'investissement	-	849,95	-		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 324,52	13 828,67	13 828,65	100%	4%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	20 864,24	24 473,48	21 258,57	87%	2%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	20 864,24	24 473,48	21 258,57	87%	2%

Le niveau des dépenses de fonctionnement reste globalement stable, avec une augmentation limitée à 2%.

Les charges à caractère général sont en diminution de 8%

Les charges de personnel sont en augmentation de 3%, ce qui s'explique en partie à la hausse du point d'indice mise en œuvre courant 2022.

Les autres charges de gestion courante sont en augmentation de 56%, principalement en raison du versement de la redevance transport Valtrede pour un montant de 349 K€.

Les charges exceptionnelles sont constituées pour 1/3 environ (490 K€) par des subventions accordées à des bénéficiaires de pays comme le Mali ou l'Ethiopie

3.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - EAU »

3.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	20 640,78	18 834,38	11 766,79	62%	-43%
Dépenses d'équipement	20 161,35	18 389,49	11 341,90	62%	-44%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles	2 154,43				-100%
23 - Immobilisations en cours	-	-	-		
Opérations d'équipement	18 006,92	18 389,49	11 341,90	62%	-37%
Dépenses financières	479,43	444,89	424,89	96%	-11%
16 - Emprunts et dettes assimilées	479,43	444,89	424,89	96%	-11%
27 - Autres immobilisations financières	-				
Dépenses d'ordre	1 638,82	5 484,71	1 613,01	29%	-2%
040 - Opérations de transfert entre sections	1 434,25	1 411,17	1 411,17	100%	-2%
041 - Opérations patrimoniales	204,58	4 073,55	201,84	5%	-1%
Total dépenses d'investissement	22 279,60	24 319,09	13 379,80	55%	-40%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté					
Total des dépenses d'investissement cumulées	22 279,60	24 319,09	13 379,80	55%	-40%

Les dépenses d'investissement, passant de 22 980 K€ en 2021 à 13 380 K€ en 2022, présentent une diminution de 40%.

Cet écart s'explique essentiellement par les 2 motifs suivants :

- ✓ En premier lieu d'une annulation de titre sur exercice antérieur au chapitre 21 qui vient gonfler artificiellement les dépenses
- ✓ En second lieu par une baisse de 34% des opérations d'équipement. Parmi les opérations lancées, plusieurs d'entre elles ont pris du retard et présentent ainsi un taux d'exécution bas. Parmi les principales, nous pouvons évoquer :
 - L'extension de la potabilisation des Giraudets : 2 063 K€ votés, et un taux d'exécution de 1,76% à la clôture de l'exercice 2022 ;
 - Stabilisation de la galerie de la Batarelle : 1 025 K€ votés, et un taux d'exécution de 37% à la clôture de l'exercice 2022 ;
 - Réservoir de Port Miou : 823 K€ votés, et un taux d'exécution de 2% à la clôture de l'exercice 2022 ;

Les dépenses d'ordre restent quant à elles plutôt stables.

3.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	5 124,14	2 701,57	1 274,41	47%	-75%
Recettes d'équipement	5 124,14	2 701,57	1 274,41	47%	-75%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 058,52	2 701,57	1 095,68	41%	-64%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	2 000,00				-100%
20- Immobilisations corporelles			0,20		
23- Immobilisations en cours	65,63		178,53		172%
Recettes financières	0,00	0,00	0,00		
10- Dotations, fonds divers,réserves					
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	13 529,09	18 752,17	14 030,49	75%	4%
021 - Virement de la section de fonctionnement		849,95		0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 324,52	13 828,67	13 828,65	100%	4%
041 - Opérations patrimoniales	204,58	4 073,55	201,84	5%	-1%
Total recettes d'investissement	18 653,24	21 453,75	15 304,90	71%	-18%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		23 130,61	23 130,61	100%	
Total des recettes d'investissement cumulées	18 653,24	44 584,35	38 435,50	86%	106%

Les recettes d'investissement cumulées augmentent de 106% entre 2021 et 2022. Elles passent en effet de 18 653 K€ à 38 436 K€, ce qui s'explique principalement par un excédent reporté pour un montant de 23 131 K€.

En dehors de ce montant reporté, les recettes d'investissement diminuent de 3 348K€, soit 18%. Cet écart s'explique essentiellement par les 2 motifs suivants :

- ✓ En premier lieu une diminution des subventions d'investissement, essentiellement versées par l'Agence de l'Eau et la Région Sud, qui passent de 3 059 K€ en 2021 à 1 096 K€ en 2022 ;
- ✓ En second lieu par l'absence d'emprunt contracté en 2022 contrairement au 2 000 K€ de 2021

4. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

4.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

4.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **60%** et correspond à un total de **6 314 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **88%**, correspondant à un total de titre émis égal à **9 361 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **4 793 K€** et les recettes réelles **7 116 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **42%** et correspond à un total de mandats émis de **2 516 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **69%** et correspond à un total de titres émis de **4 084 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **2 021 K€** et les recettes réelles **1 259 K€** dont 904 K€ de subventions.

4.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	1 749,92	-	1 297,41	3 047,33
INVESTISSEMENT	1 303,93		263,96	1 567,90
TOTAL	3 053,85		1 561,38	4 615,23

Le budget annexe « CT2-Eau » enregistre un résultat global de clôture de 4 615.23 K€ :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : 3 047,33 K€
- ✓ Résultat de la section d'investissement : 1 567,90 K€.

En K€	RECETTES 2022 (A)	DEPENSES 2022 (B)	Section D'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2022 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section de fonctionnement	7 611,52	6 314,11	1 297,41	1 749,92	3 047,33			3 047,33
Section d'investissement	2 780,19	2 516,23	263,96	1 303,93	1 567,90			1 567,90
Total Cumulé	10 391,72	8 830 337,45	1 561,38	3 053,85	4 615,23	0,00	0,00	4 615,23

Dès lors, le budget annexe « CT2 – Eau » se clôture, en 2022, avec un solde maintenu dans chacune des sections.

4.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette « n » / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	4 698,39	7 523,39	6 862,74	2 164,36	46%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	3 055,40	2 236,79	1 663,99	-1 391,41	-46%
Epargne de gestion courante (EBG)	1 642,98	5 286,61	5 198,75	3 555,77	216%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	35%	70%	76%		117%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	66,32	829,81	253,20	186,88	282%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	59,76	4 722,60	2 980,57	2 920,81	4888%
Résultat exceptionnel large	6,56	-3 892,79	-2 727,36	-2 733,93	-41664%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	1 649,54	1 393,82	2 471,39	821,84	50%
Taux d'épargne de gestion	35%	17%	35%		0%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	214,55	200,47	200,47	-14,08	-7%
<i>Recettes réelles</i>	4 764,71	8 353,20	7 115,95	2 351,24	49%
<i>Dépenses réelles</i>	3 329,71	7 159,86	4 845,03	1 515,32	46%
Epargne brute (EBE)	1 434,99	1 193,34	2 270,91	835,92	58%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	30%	14%	32%		6%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	742,78	745,49	745,49	2,71	0%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	3 718,32	3 409,20	1 659,28	-2 059,04	-55%
Epargne nette (ENE)	692,22	447,85	1 525,42	833,21	120%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	15%	5%	21%		48%

✓ **L'épargne de gestion courante(EBG)**

En 2022, l'EGB du budget annexe « CT2-Eau » est de l'ordre de 5 198,75 K€.

Son taux passe de 35% en 2021 à 76% en 2022. En effet, la diminution des dépenses à charges de personnel passant de 2 385,60 K€ à 941,54K€ de l'exercice 2021 à l'exercice 2022.

✓ **L'épargne de gestion**

Son taux en 2022 est de 35% et le résultat exceptionnel large est déficitaire. Il s'explique par l'annulation et la réémission de titres sur années antérieures afin de régulariser la TVA auprès de la trésorerie.

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Le montant de l'épargne brute reste stable passant d'un taux de 30% à 32% malgré une diminution des charges de personnel (-61%) et des intérêts de la dette (-7%).

✓ **L'épargne nette**

Pour le budget annexe « CT2- Eau » en 2022, le taux est de 21%.

4.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT2 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	10 228,83	745,49	200,47	0,00	9 483,34

Les 34 emprunts de ce budget annexe sont des emprunts transférés par les communes.

Le remboursement en capital ainsi que les intérêts de la dette sont stables par rapport à l'exercice 2021 passant d'un total de 899,34 K€ en 2021 à 945,96 K€ en 2022.

Aucun nouvel emprunt n'a été levé en 2022 pour le budget annexe « CT2-Eau ».

4.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

4.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT2-Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de Résorption (en années)
	EAU-DSP	44 291,07	27 284,88		1 275,16	26 009,72	21,4
	Total	44 291,07	27 284,88	0,00	1 275,16	26 009,72	21,4

Le Budget « CT2- EAU » est globalisé sur une opération Eau.

Le montant du mandaté 2022 est de 1 275,16 K€ il est inférieur au montant de l'exercice 2021 qui était de 1 899,10 K€.

4.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	44 291 068,07	17 006 188,65	1 275 161,32	41,28%

Le Budget annexe « CT2 – Eau » a été créé en 2018, son taux d'avancement est de 41,28%.

4.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

4.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	4 764,71	8 353,20	7 115,95	85%	49%
Recettes de gestion courante	4 698,39	7 523,39	6 862,74	91%	46%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 536,29	7 094,40	6 694,91	94%	48%
74 - Dotations et participations	16,24	14,21	13,22	93%	-19%
75 - Autres produits de gestion courante	113,65	393,15	143,36	36%	26%
013-Atténuation des charges	32,20	21,63	11,26	52%	-65%
Autres recettes de fonctionnement	66,32	829,81	253,20	31%	282%
76-Produits financiers	4,03	-	-		
77 - Produits exceptionnels	66,32	829,81	253,20	31%	282%
Recettes d'ordre	444,82	498,08	495,58	99%	11%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	444,82	498,08	495,58	99%	11%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	5 209,53	8 851,28	7 611,52	86%	46%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	1 482,14	1 749,92	1 749,92	100%	18%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	6 691,67	10 601,20	9 361,44	88%	40%

Le montant des recettes d'exploitations s'élève à 7 611,52 K€ soit un taux d'exécution de 86 %. Il varie de 46% par rapport à l'exercice 2021.

- ✓ Les recettes réelles sont surévaluées sur l'exercice 2022 suite à l'annulation et la réémission des titres sur années antérieures pour un montant de 2 896,10 K€. On peut considérer que le montant des recettes est en diminution de 16% par rapport à l'exercice 2021.

Il s'agit principalement des surtaxes des différents délégataires comme la SEM ou la SAUR.

- ✓ Les recettes sur produits exceptionnels sont en augmentation passant de 66,32 K€ sur l'exercice 2021 à 253,20 K€ sur l'exercice 2022. Cette différence s'explique par le résultat d'exploitation transféré par la commune de Vitrolles.
- ✓ Les recettes d'ordre sont composées des dotations aux amortissements des subventions. Leur montant a progressé de 11% pour s'établir à 495,58 K€.

4.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	3 271,72	7 202,82	4 793,11	67%	47%
Dépenses de gestion courante	3 055,40	2 236,79	1 663,99	74%	-46%
011 - Charges à caractère général	667,80	1 129,59	720,44	64%	8%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 385,60	1 081,24	941,54	87%	-61%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2,01	25,96	2,01	8%	0%
Autres dépenses de fonctionnement	216,32	4 966,04	3 129,11	63%	1347%
66 - Charges financières	208,48	293,04	198,14	68%	-5%
67 - Charges exceptionnelles	7,83	4 673,00	2 930,97	63%	37313%
68 - provisions	-	-	-		
Dépenses d'ordre	1 674,06	3 398,38	1 521,00	45%	-9%
023 - Virement à la section d'investissement	-	981,97	-	0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 674,06	2 416,41	1 521,00	63%	-9%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	4 945,78	10 601,20	6 314,11	60%	28%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	4 945,78	10 601,20	6 314,11	60%	28%

Les dépenses totales d'exploitation de l'exercice 2022 s'élèvent à 6 314,11 K€ soit une augmentation globale de 28% par rapport à 2021. Elles se décomposent comme il suit :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent l'ensemble des dépenses permettant de faire fonctionner le budget annexe. Elles sont en augmentation de 8%, du fait de l'inflation (autour des 9,2% en décembre 2022) qui pèse sur le cout des marchandises .
- ✓ Les charges de personnel représentent 941,54 K€ avec un taux d'exécution de 87%. Ce poste de dépenses est en diminution 61%.
- ✓ Les autres charges de gestion courante sont constantes autour 2 K€.
- ✓ Les charges financières se montent à 198.04 K€. Elles sont en diminution de 5% par rapport à l'exercice 2021.
- ✓ Les charges exceptionnelles s'élèvent à 2 930,97 K€ pour l'exercice 2022 soit une augmentation de 2 923.14 K€ par rapport à 2021. Cette augmentation résulte principalement de l'écriture de régularisation relative à l'annulation de titres sur exercices antérieur pour 2 896,10 K€. Cette régularisation technique est exécutée pour le même montant en recettes d'exploitation (chapitre 70 et 75) ;
- ✓ Les dépenses d'ordre en 2022 sont de 1 521 K€ (-9% par rapport à 2021). Il s'agit des dotations aux amortissements des investissements. Cette diminution résulte d'une mise à jour du patrimoine sur le budget annexe « CT2- Eau ». Cette mise à jour est d'ailleurs toujours en cours.

4.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 – EAU »

4.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	2 659,57	5 431,61	2 020,65	37%	-24%
Dépenses d'équipement	1 916,80	4 619,64	1 275,16	28%	-33%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-		
23 - Immobilisations en cours	-	-	-		
Opérations d'équipement	1 899,10	4 619,64	1 275,16	28%	-33%
13 - Subventions d'investissement (versées)	17,69				
Dépenses financières	742,78	811,96	745,49	92%	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	742,78	811,96	745,49	92%	0%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Dépenses d'ordre	444,82	498,08	495,58	99%	11%
040 - Opérations de transfert entre sections	444,82	498,08	495,58	99%	11%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-		
Total dépenses d'investissement	3 104,40	5 929,69	2 516,23	42%	-19%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	1 084,20	-	-		
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 188,59	5 929,69	2 516,23	42%	-40%

En 2022, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement en 2022 diminuent de 33% par rapport à 2021 pour un total de 1 275,16 K€ en 2022.
- ✓ Les dépenses d'équipement affichent un réalisé de 28%.
 Certaines opérations, pour un montant de 963 k€, ont été retardées notamment le rétablissement du forage sur la commune de Lambesc, ainsi que des travaux moins importants de vérinage et de renforcement des réseaux sur les communes de Cabriès, Coudoux, Eguilles, Fuveau, La Roque d'Anthéron, le Tholonet, les pennes Mirabeau, Meyrargues et Peyrolles.
 Les travaux d'aménagement des réseaux humides sur la commune de Vitrolles ont été transférés à la REPA. (Montant prévisionnel 690 k€)
 Un montant de 168 k€ pour les travaux de dévoiement sur les communes d'Eguilles, Puyloubier et Ventabren ont été annulés.
 Certaines opérations sous convention de TTMO sont conditionnées aux demandes de remboursement des communes et n'ont pu aboutir sur cet exercice.
- ✓ Les dépenses financières sont constantes par rapport à l'exercice 2021.
- ✓ Les dépenses d'ordre s'établissent à 495,58 K€ (11% par rapport à 2021). Il s'agit de l'amortissement des subvention d'investissement perçues.

En 2022, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 2 516,23 K€ soit une diminution de 40% par rapport à 2021 du fait de l'absence de déficit reporté.

4.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	3 818,46	1 227,38	1 259,19	103%	-67%
Recettes d'équipement	478,89	872,03	903,84	104%	89%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	423,68	852,83	903,84	106%	113%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	55,21	19,20		0%	-100%
Recettes financières	3 339,57	355,35	355,35	100%	-89%
10- Dotations, fonds divers,réserves	3 320,37	355,35	355,35	100%	-89%
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	19,20	-	-		-100%
Recettes d'ordre	1 674,06	3 398,38	1 521,00	45%	-9%
021 - Virements de la section de fonctionnement	-	981,97	-	0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 674,06	2 416,41	1 521,00	63%	-9%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-		
Total recettes d'investissement	5 492,53	4 625,75	2 780,19	60%	-49%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		1 303,93	1 303,93	100%	
Total des recettes d'investissement cumulées	5 492,53	5 929,69	4 084,13	69%	-26%

Les recettes d'investissement pour l'année 2022 se répartissent comme il suit :

- ✓ Les subventions d'investissement (chapitre 13) pour un total de 903,84K€ avec un taux de réalisation à 106%. Les principaux financeurs sont : l'Agence de l'Eau et le Département des Bouches-du-Rhône.
- ✓ Les recettes d'ordre représentent 1 521 K€ Il s'agit des dotations aux amortissements.

Ainsi, le total des recettes d'investissement recouvrées en 2022 est de 2 780,19 K€ avec un taux d'exécution de 60%.

5. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

5.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

5.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **57%** et correspond à un total de **2 848 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **101%**, correspondant à un total de titre émis égal à **5 005 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **891 K€** et les recettes réelles **4 620 K€**.

- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **42%** et correspond à un total de mandats émis de **4 725 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **63%** et correspond à un total de titres émis de **7 146 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **4 485 K€** et les recettes réelles **2 966 K€** dont 31 K€ de subventions.

5.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT / EXPLOITATION	2 619,82	2 473,77	2 011,62	2 157,68
INVESTISSEMENT	2 222,88		197,77	2 420,65
TOTAL	4 842,70	2 473,77	2 209,40	4 578,33

Le budget 2022 enregistre un résultat global de clôture de **4 578,33 K€** :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement : **2 157,68 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **2 420,65 K€** ;

En K€	RECETTES 2022 (A)	DEPENSES 2022 (B)	Section D'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2022 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section de fonctionnement	4 859,57	2 847,94	2 011,62	146,06	2 157,68	0,00	0,00	2 157,68
Section d'investissement	4 923,02	4 725,25	197,77	2 222,88	2 420,65	591,01	0,00	3 011,66
Total Cumulé	9 782,59	7 573,19	2 209,40	2 368,93	4 578,33	591,01	0,00	5 169,34

La part du résultat de fonctionnement 2021 affectée en 2022 à l'investissement s'élève à 2 473,77K€

5.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette « n » / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022 en K€	CA 2021/2022 en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	4 657,63	4 509,13	4 572,00	-85,63	-2%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	233,35	453,41	380,13	146,79	63%
Epargne de gestion courante (EBG)	4 424,29	4 055,72	4 191,87	-232,42	-5%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	95%	90%	92%		-3%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,00	75,88	47,53	47,53	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	-37,96	106,92	99,49	137,45	-362%
Résultat exceptionnel large	37,96	-31,05	-51,96	-89,92	-237%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	4 462,25	4 024,67	4 139,91	-322,34	-7%
Taux d'épargne de gestion	96%	88%	90%		-6%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	435,08	411,12	411,12	-23,96	-6%
<i>Recettes réelles</i>	4 657,63	4 585,01	4 619,53	-38,11	-1%
<i>Dépenses réelles</i>	630,47	971,46	890,74	260,27	41%
Epargne brute (EBE)	4 027,17	3 613,55	3 728,79	-298,38	-7%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	86%	79%	81%		-7%
<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	1 354,31	1 350,60	1 350,60	-3,71	0%
<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	5 138,10	4 696,64	4 696,64	-441,46	-9%
Epargne nette (ENE)	2 672,86	2 262,95	2 378,18	-294,67	-11%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	57%	49%	51%		-10%

✓ **L'épargne de gestion courante (EBG)**

En 2022, le taux de cette épargne est de 92% stable par rapport à 2021 avec une légère baisse de 3%

✓ **L'épargne de gestion**

Le taux d'épargne de gestion est en baisse de -6% par rapport à 2021. Les dépenses exceptionnelles sont en hausse. Le résultat exceptionnel est déficitaire mais son incidence est faible (-51,96 K€)

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Le taux d'épargne brute est en baisse de 7% en 2022 ce qui traduit une diminution de la capacité d'autofinancement en investissement mais l'incidence est peu significative. Elle s'élève à 3 728,79 K€ et couvre largement l'annuité en capital à hauteur de 1 350,60K€.

✓ **L'épargne nette**

Le taux d'épargne nette est en baisse de -10 % soit 2 378,18 K€ malgré une diminution de la dette. Le fonds de roulement est lui toujours positif avec 4 696,64 K€.

5.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT3 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	14 285,90	1 350,60	171,75	0,00	12 935,30

Aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire depuis 2016 pour ce budget qui suit une trajectoire de désendettement.

5.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

5.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe des « CT3 - Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de Résorption (en années)
	173120EA	84 257 K€	67 169 K€	0	2 591 K€	64 578 K€	26 Ans
	Total	84 257 K€	67 169 K€	0	2 591 K€	64 578 K€	25,92

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 84 257 K€ et concerne uniquement le programme « Eau ». Le reste à financier s'établit au 31 décembre 2022 à 64 578 K€. La durée de résorption des autorisations (nombres d'années nécessaires à l'extinction du « Reste à financer » sur la base du mandaté 2022) des autorisations de programme portées sur le budget annexe « CT3 – Eau » est de 26 ans.

5.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	84 257 200,00	14 778 458,75	2 591 036,99	21%

Le programme « Eau » dont le restant à financer s'élève à 64 578 K€ se décline comme il suit :

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2017301201	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES AEP	44 908 900,00	13 910 934,29	2 543 146,32	36,64%
2017301202	SECURISATION AEP	8 647 100,00	844 080,55	37 283,15	10,19%
2017301203	UPEP	30 701 200,00	23 443,91	10 607,52	0,11%

5.3 LA SECTION 'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT3 - EAU »

5.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	4 657,63	4 585,01	4 619,53	101%	-1%
Recettes de gestion courante	4 657,63	4 509,13	4 572,00	101%	-2%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 619,70	4 509,13	4 571,80	101%	-1%
74 - Dotations et participations	0,00				
75 - Autres produits de gestion courante	37,94				
013-Atténuation des charges	0,00		0,20		
Autres recettes de fonctionnement	0,00	75,88	47,53	63%	
75-Autres produits de gestion courante	0,00	61,60	32,47	53%	
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels		14,28	15,05	105%	
Recettes d'ordre	214,77	240,05	240,04		12%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	214,77	240,05	240,04	100%	12%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	4 872,41	4 825,06	4 859,57	101%	0%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	-	146,06	146,06		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	4 872,41	4 971,12	5 005,62	101%	3%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 5 005,62 K€, avec un taux d'exécution de 101%. Ces recettes d'exploitation sont stables par rapport à 2021.
- ✓ Les recettes réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 4 619,53 K€, soit un taux d'exécution de 101 % stable depuis l'exercice précédent (-1%). Les recettes réelles sont composées quasi-exclusivement des produits des services, du domaine et ventes diverses.

5.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	711,77	1 046,86	890,74	85%	25%
Dépenses de gestion courante	233,35	453,41	380,13	84%	63%
011 - Charges à caractère général	27,37	125,69	71,34	57%	161%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	205,98	322,54	308,79	96%	50%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	5,18	0,00	0%	
Autres dépenses de fonctionnement	478,42	593,44	510,61	86%	7%
66 - Charges financières	461,66	485,69	410,29	84%	-11%
67 - Charges exceptionnelles	16,77	107,75	100,32	93%	498%
68 - provisions	-	-	-		
Dépenses d'ordre	1 599,91	3 924,26	1 957,20	50%	22%
023 - Virement à la section d'investissement		1 967,05	-		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 599,91	1 957,21	1 957,20	100%	22%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	2 311,68	4 971,12	2 847,94	57%	23%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 311,68	4 971,12	2 847,94	57%	23%

- ✓ Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 2 847,94 K€, soit un taux d'exécution de 57%. Le niveau de réalisation des dépenses de fonctionnement inscrit une hausse de 23% par rapport à 2021. Elles se décomposent comme il suit :
- ✓ Les dépenses réelles 2022 sont de 890,74 K€ soit un taux d'exécution de 85 % en augmentation de 23% par rapport à 2021. Elles retracent, pour l'essentiel, les intérêts de la dette (410,29 K€) et les charges de personnel (308,79 K€).
- ✓ Les dépenses d'ordre (Dotations aux amortissements) s'élèvent à 1 957,20 K€ avec un taux d'exécution de 100%. Ces dépenses représentent 69% des dépenses totales d'exploitation. Elles sont en augmentation de 22% par rapport à 2021.

5.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT3 – EAU »

5.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022
Dépenses réelles	6 620,96	10 903,88	4 485,21	41%
Dépenses d'équipement	4 426,13	7 929,79	2 591,04	33%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	
Opérations d'équipement	4 426,13	7 929,79	2 591,04	33%
Dépenses financières	2 194,83	2 974,08	1 894,17	64%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 354,31	1 388,13	1 377,63	99%
27 - Autres immobilisations financières	840,52	1 585,96	516,55	33%
Dépenses d'ordre	214,53	480,05	240,04	50%
040 - Opérations de transfert entre sections	214,53	240,05	240,04	100%
041 - Opérations patrimoniales	-	240,00	-	0%
Total dépenses d'investissement	6 835,49	11 383,93	4 725,25	42%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-	-	
Total des dépenses d'investissement cumulées	6 835,49	11 383,93	4 725,25	42%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à 4 725,25 K€, soit un taux d'exécution de 42% employés principalement au financement des investissements (55% du total des dépenses) et au remboursement du capital de la dette (29% pour total des dépenses).
- ✓ Les dépenses réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 4 485,21 K€, soit un taux d'exécution de 41 %.
- ✓ Les dépenses d'investissement concernent principalement la réalisation de travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'eau potable (98,15%) :

opérations d'équipement	Total voté 2022 en K€	CA 2022 (=mandaté en K€)	%
RESEAUX ET INFRASTRUCTURES AEP	5 010,50	2 543,15	98,15%
SECURISATION AEP	2 688,79	37,28	1,44%
UPEP	230,50	10,61	0,41%
	7 929,79	2 591,04	

5.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022
Recettes réelles	6 159,24	4 996,79	2 965,82	59%
Recettes d'équipement	872,82	880,03	30,73	3%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	872,82	880,03	30,73	3%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-			
Recettes financières	5 286,42	4 116,77	2 935,09	71%
10- Dotations, fonds divers,réserves	3 838,88	2 473,77	2 473,77	100%
024- Produits des cessions d'immobilisations				
27 - Autres immobilisations financières	1 447,53	1 643,00	461,32	28%
Recettes d'ordre	1 599,91	4 164,26	1 957,20	47%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	1 967,05	0,00	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 599,91	1 957,21	1 957,20	100%
041 - Opérations patrimoniales	-	240,00	0,00	0%
Total recettes d'investissement	7 759,15	9 161,05	4 923,02	54%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		2 222,88	2 222,88	100%
Total des recettes d'investissement cumulées	7 759,15	11 383,93	7 145,90	63%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à 7 145,90 K€, soit un taux d'exécution de 63 %.
- ✓ Les recettes réelles d'investissement 2022 sont réalisées à hauteur de 2 965,82K€, soit un taux d'exécution de 59 %.
- ✓ Les recettes financières constatées au chapitre 27, contribuent aux produits pour 461,32 K€ (reversement de la TVA par le délégataire).

6. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT5 – EAU »

6.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

6.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **36%** et correspond à un total de **2 327,62K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **95%**, correspondant à un total de titre émis égal à **6 155,33 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **913,08 K€** et les recettes réelles **4 000,53 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **83%** et correspond à un total de mandats émis de **9 388,85 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **55%** et correspond à un total de titres émis de **6 210,88 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **4 650.28 K€** et les recettes réelles **4 042.63 K€** dont 109,31 K€ de subventions.

6.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
FONCTIONNEMENT	3 536,57	1 433,32	1 724,46	3 827,71
INVESTISSEMENT	-3 933,32		755,34	-3 177,97
TOTAL	-396,74	1 433,32	2 479,80	649,74

Le budget Eau enregistre un résultat de clôture 2022 à **+ 649,74 K€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **3 827,71 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **- 3 177,97 K€** ;
- ✓ Toutefois les restes à réaliser d'investissement en emprunt à hauteur de 1 000 K€ permettent de ramener le résultat à **+ 1 649,74 K€**.

En K€	RECETTES 2022 (A)	DEPENSES 2022 (B)	Section D'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2022 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section de fonctionnement	4 052,08	2 327,62	1 724,46	2 103,26	3 827,71			3 827,71
Section d'investissement	6 210,88	9 388,85	-3 177,97	0,00	-3 177,97	1 000,00		-2 177,97
Total Cumulé	10 262,96	11 716,47	-1 453,51	2 103,26	649,74	1 000,00	0,00	1 649,74

Le budget Eau Potable se clôture, en 2022, avec un solde maintenu en section de fonctionnement de **1 649,74 K€** inférieur à celui de 2021 (2 103,26 K€).

6.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette « n » / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
Recettes de gestion courante	3 876,81	4 318,00	4 000,53	123,72	3%
Dépenses de gestion courante	14,70	77,87	5,60	-9,11	-62%
Epargne de gestion courante (EBG)	3 862,11	4 240,13	3 994,94	132,83	3%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	100%	98%	100%		0%
Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	32,50	734,50	495,56	463,06	1425%
Résultat exceptionnel large	-32,50	-734,50	-495,56	-463,06	1425%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 829,61	3 505,64	3 499,38	-330,23	-9%
Taux d'épargne de gestion	99%	81%	87%		-11%
Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	440,17	455,55	411,93	-28,25	-6%
Recettes réelles	3 876,81	4 318,00	4 000,53	123,72	3%
Dépenses réelles	487,37	1 267,92	913,08	425,71	87%
Epargne brute (EBE)	3 389,44	3 050,08	3 087,45	-301,98	-9%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	87%	71%	77%		-12%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 595,28	1 754,89	1 671,03	75,75	5%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	1 361,44	-396,74	-397 K€	-1 758,18	-129%
Epargne nette (ENE)	1 794,16	1 295,20	1 416,42	-377,74	-21%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	46%		35%		-23%

✓ L'épargne de gestion courante (EBG)

En 2022, le taux de cette épargne est de 100% avec une augmentation de +3% de l'épargne de gestion courante par rapport à 2021. Cette amélioration résulte principalement de l'augmentation de la surtaxe.

✓ L'épargne de gestion

Le taux d'épargne de gestion est en baisse de -11% par rapport à 2021. Les dépenses exceptionnelles sont en hausse au chapitre 67 car une régularisation de rattachement à tort a été effectuée pour un montant de 484.97 K€. Aucune recette exceptionnelle n'a été encaissée.

✓ L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)

Le taux d'épargne brute est en baisse de -12% en 2022 ce qui traduit une diminution de la capacité d'autofinancement en investissement. Elle s'élève à 3 087.45 K€ et couvre largement l'annuité en capital à hauteur de 1 671.03 K€.

✓ **L'épargne nette**

Le taux d'épargne nette est en baisse de -23 % soit 1 416.42 K€ ce qui se traduit par une augmentation de la dette à rembourser au détriment des autres investissements.

En conclusion, le fonds de roulement étant en négatif le recours à l'emprunt est nécessaire pour le financement des investissements ce qui risque à terme d'impacter de façon supplémentaire l'épargne nette.

6.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT5 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	21 334,82	1 671,03	411,93	2 500,00	22 163,78

Entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, l'encours de la dette du budget annexe « CT5 - Eau » a augmenté de + 4% avec un emprunt nouveau de 2 500 K€.

6.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

6.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « CT5 - Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de Résorption (en années)
	175120 EA	38 130,02	16 719,85	967,47	2 896,80	14 790,52	5,77
	215120 EA	4 100,00	4 100,00	5 758,34	82,45	9 775,89	49,73
	Total	42 230,02	20 819,85	6 725,81	2 979,25	24 566,41	55,5

Le stock initial d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 42 230,02 K€. Le volume d'AP se répartit à travers deux autorisations de programmes. La durée de résorption de l'ensemble des programmes s'élève à 55.5 ans.

Au cours de l'exercice 2022, le volume d'autorisation de programme a été augmenté de 6 725,81 K€ réparti comme il suit :

- ✓ + 967,47 € K€ pour la poursuite des travaux de la mise aux normes, le renouvellement et la réhabilitation de réseaux sur l'ensemble du Territoire ;
- ✓ + 5 758,34 K€ suite à la réévaluation du coût de l'opération de « Sécurisation totale du réseaux d'eau Potable de la commune de Grans ».

6.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	45 042 899,01	21 410 168,98	2 979 248,28	54%

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2017502500	Création d'un nouveau champ captant au Ventillon	10 477 943,44	303 201,85	-	3%
2017502600	Schéma directeur AEP	322 000,00	259 858,82	-	81%
2017502700	Extension renouvellement mise en conformité de réseaux et ouvrages	30 142 955,57	20 847 108,31	2 896 801,42	79%
2021500100	Nouveau champ captant miramas projet etudes 2021	1 833 333,33	-	82 446,86	4%
2021500200	Travaux conformite autonomie Miramas	1 766 666,67	-	-	0%
2021500300	Sécurisation totale Grans	500 000,00	-	-	0%

Le taux d'avancement s'élève globalement à 54% sur l'exercice 2022. Le taux se justifie par le décalage des opérations « Travaux conformité autonomie Miramas » et « Sécurisation totale Grans ». L'opération « Schéma Directeur AEP » arrive à échéance en 2023 et le programme d'extension et renouvellement de réseaux se poursuit.

6.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

6.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	3 876,81	4 318,00	4 000,53	93%	3%
Recettes de gestion courante	3 876,81	4 318,00	4 000,53	93%	3%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 868,42	4 303,00	3 973,24	92%	3%
74 - Dotations et participations					
75 - Autres produits de gestion courante	8,34	15,00	27,29	182%	227%
013-Atténuation des charges	0,05		0,00	n/a	-100%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels		-	0,00		
Recettes d'ordre	66,45	51,55	51,54	100%	-22%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	66,45	51,55	51,54	100%	-22%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-			n/a	
Total recettes de fonctionnement	3 943,26	4 369,55	4 052,08	93%	3%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	1 361,44	2 103,26	2 103,26		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	5 304,70	6 472,80	6 155,33	95%	16%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 6 155,33 K€, soit un taux d'exécution de 95% et varie de +16 % par rapport à 2021.
- ✓ Les recettes réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 4 000,53 K€, soit un taux d'exécution de 93% en évolution de +3 % par rapport à 2021.

La principale recette est constituée des produits des services, du domaine et des ventes diverses qui représentent près de 99% des recettes réelles pour un montant de 3 973,24 k€ au chapitre 70 soit un taux d'exécution de 92% en augmentation de 3% par rapport à 2021. La totalité des recettes correspond à la surtaxe (vente d'eau aux abonnés).

A ces recettes viennent s'ajouter au chapitre 75 les produits divers de gestion (remboursement ou réduction de la SEERC) pour 27,29 K€.

Les recettes d'ordre au chapitre 042 sont réalisées à hauteur de 51,54 K€ et correspondent à la quote-part des subventions d'investissement.

6.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	487,37	1 267,92	913,08	72%	87%
Dépenses de gestion courante	14,70	77,87	5,60	7%	-62%
011 - Charges à caractère général	9,98	77,68	5,60	7%	-44%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4,72				
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	0,19		0%	-100%
Autres dépenses de fonctionnement	472,67	1 190,05	907,48	76%	92%
66 - Charges financières	448,80	468,05	392,15	84%	-13%
67 - Charges exceptionnelles	23,87	722,00	515,34	71%	2059%
68 - provisions	-	-	-		
Dépenses d'ordre	1 280,75	5 204,88	1 414,54	27%	10%
023 - Virement à la section d'investissement		3 789,14		0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 280,75	1 415,75	1 414,54	100%	10%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	1 768,12	6 472,80	2 327,62	36%	32%
002 Déficit de fonctionnemet reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	1 768,12	6 472,80	2 327,62	36%	32%

- ✓ Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 2 327,62 K€, soit un taux d'exécution de 36 % en augmentation de 32 % par rapport à 2021.
- ✓ Les dépenses réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 913,08 k€, soit un taux d'exécution de 72 %, en augmentation de 87% par rapport à 2021.

On constate un faible taux de réalisation du chapitre 011 « charges à caractère général ». Cette situation s'explique par la surestimation de l'enveloppe prévisionnelle dédiée aux études ainsi que l'abandon du dispositif d'accompagnement des agriculteurs pour la protection du captage d'eau sur le site de la Fontaine Mary Rose située à Grans.

Les dépenses réelles d'exploitation réalisées sont principalement des charges financières à hauteur de 84% (soit 392,15 k€), et des charges exceptionnelles (515,34 k€) à hauteur de 71%. On constate une forte augmentation des charges exceptionnelles (+2 059%) au chapitre 67 liée à une régularisation de + 485 K€ suite à un excédent de rattachement 2021 non justifié. L'augmentation de +10% des dépenses d'ordre est liée aux amortissements 2022 des biens acquis en 2021.

6.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU »

6.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Dépenses réelles	5 357,96	6 375,19	4 650,28	73%	-13%
Dépenses d'équipement	3 762,68	4 620,30	2 979,25	64%	-21%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-		
23 - Immobilisations en cours	-	-	-		
Opérations d'équipement	3 762,68	4 620,30	2 979,25	64%	-21%
Dépenses financières	1 595,28	1 754,89	1 671,03	95%	5%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 595,28	1 754,89	1 671,03	95%	5%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Dépenses d'ordre	258,61	1 039,81	805,25	77%	211%
040 - Opérations de transfert entre sections	66,45	51,55	51,54	100%	-22%
041 - Opérations patrimoniales	192,16	988,27	753,71	76%	292%
Total dépenses d'investissement	5 616,57	7 415,00	5 455,54	74%	-3%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	1 842,04	3 933,32	3 933,32	100%	114%
Total des dépenses d'investissement cumulées	7 458,62	11 348,32	9 388,85	83%	26%

En 2022, les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement diminuent de -21% par rapport à 2021 pour un total de 2 979,25 K€. Cette diminution est liée au décalage des plannings d'opération comme les « travaux de conformité autonomie de Miramas » et la « Sécurisation totale du réseau d'eau potable de Grans ».
- ✓ Les dépenses financières augmentent de +5% par rapport à 2021 les portant à un total de 1 671,03 K€. Elles sont composées du capital de remboursement de la dette.
- ✓ Les dépenses d'ordre s'établissent à 805,25 K€ (+211% par rapport à 2021). Elles comprennent l'amortissement des subventions d'investissement reçues pour 51,54 K€ avec une exécution à 100% et les opérations patrimoniales pour 753,71 K€.
- ✓ En 2022, les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 9 388,85 K€ soit une augmentation de +26% par rapport à 2021. Le déficit reporté de 2021 représente 42 % du total d'investissement.

6.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution 2021/2022 en %
Recettes réelles	2 052,38	5 155,17	4 042,63	78%	97%
Recettes d'équipement	210,34	3 721,85	2 609,31	70%	1141%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	210,34	134,53	109,31	81%	-48%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0,00	3 587,32	2 500,00	70%	
Recettes financières	1 842,04	1 433,32	1 433,32	100%	-22%
10- Dotations, fonds divers ,réserves	1 842,04	1 433,32	1 433,32	100%	-22%
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	1 472,92	6 193,15	2 168,25	35%	47%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	3 789,14	-	0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 280,75	1 415,75	1 414,54	100%	10%
041 - Opérations patrimoniales	192,16	988,27	753,71	76%	292%
Total recettes d'investissement	3 525,30	11 348,32	6 210,88	55%	76%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé					
Total des recettes d'investissement cumulées	3 525,30	11 348,32	6 210,88	55%	76%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à 6 210,88 K€, soit un taux d'exécution de 55 % et une augmentation de +76% par rapport à 2021. Ces recettes servent au remboursement de la dette et au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2022 sont réalisées à hauteur de 4 042,63 K€, soit un taux d'exécution de 78 % en augmentation de 97% par rapport à 2021 avec un emprunt de 2 500 K€, une subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 109,31 K€ pour le financement de l'opération « Schéma Directeur AEP » et l'affectation du résultat 2021 à hauteur de 1 433,32 K€ ;
- ✓ Les principales recettes d'investissement sont les recettes d'ordre qui représentent 35%, l'affectation du résultat pour 23%, les subventions d'investissement pour 2% et l'emprunt pour 40%. Un emprunt en RAR est prévu pour un montant de 1 000 K€.
- ✓ Les recettes d'ordre au chapitre 040 correspondent au transfert de la section d'exploitation vers l'investissement suite aux amortissements payés en 2021.
- ✓ Les recettes au chapitre 041 sont liées aux intégrations d'opérations d'équipement du chapitre 23 au chapitre 21.

7. LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

7.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

7.1.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2022 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'exploitation:
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **66%** et correspond à un total de **9 692 K€** ;
 - Le taux d'exécution en recettes s'élève à **92%**, correspondant à un total de titre émis égal à **13 583 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **8 402 K€** et les recettes réelles **8 722 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **47%** et correspond à un total de mandats émis de **4 661 K€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **52%** et correspond à un total de titres émis de **5 113 K€**;
 - Les dépenses réelles représentent **4 040 K€** et les recettes réelles **258 K€**.

7.1.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – EAU »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
EXPLOITATION	4 333,34	0,00	-442,00	3 891,34
INVESTISSEMENT	3 472,95	0,00	-3 020,16	452,80
TOTAL	7 806,29	0,00	-3 462,15	4 344,14

Le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de 442 K€ en raison d'une hausse de 12% des dépenses d'exploitation (principalement électricité et masse salariale) amplifiée par une baisse de 3% des recettes d'exploitation (raccourcissement du calendrier de facturation et baisse des volumes liées aux mesures de restriction).

Le résultat d'investissement est également négatif à hauteur de 3 020 K€ traduisant l'autofinancement des investissements de la période, et absorbant la quasi-totalité des excédents d'investissements reportés fin 2021.

La reprise des résultats excédentaires de 2021 permet de maintenir un résultat positif pour un total de 4 344 K€.

En K€	Recettes 2022 (A)	Dépenses 2022 (B)	Section d'exécution 2022 C = A - B	Résultat reporté 2021 (D)	Résultat de clôture 2021 E = C + D	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2022 (F)	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2022 (G)	Résultat cumulé 2022 = E + F - G
Section de fonctionnement	9 250,06	9 692,05	-442,00	4 333,34	3 891,34			3 891,34
Section d'investissement	1 640,62	4 660,77	-3 020,16	3 472,95	452,80			452,80
Total Cumulé	10 890,67	14 352,83	-3 462,15	7 806,29	4 344,14	0,00	0,00	4 344,14

7.1.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette « n » / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	CA 2021/2022	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	10 014,18	9 876,55	8 644,57	-1 369,61	-14%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	7 375,58	8 901,21	8 285,95	910,37	12%
Epargne de gestion courante (EBG)	2 638,60	975,34	358,62	-2 279,98	-86%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	26%	10%	4%		-84%
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	243,44	6,00	70,22	-173,22	-71%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	28,89	67,57	47,21	18,31	63%
Résultat exceptionnel large	214,55	-61,57	23,02	-191,53	-89%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	2 853,15	913,77	381,64	-2 471,51	-87%
Taux d'épargne de gestion	28%	9%	4%		-84%
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	79,21	77,00	69,47	-9,75	-12%
<i>Recettes réelles</i>	8 285,95	9 882,55	8 714,79	428,85	5%
<i>Dépenses réelles</i>	7 483,69	9 045,78	8 402,62	918,93	12%
Epargne brute (EBE)	802,26	836,77	312,17	-490,09	-61%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	10%	8%	4%		-63%
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	228,23	238,17	236,08	7,85	3%
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	6 265,69	3 472,95	7 806,29	1 540,59	25%
Epargne nette (ENE)	574,03	598,60	76,10	-497,94	-87%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	7%	6%	1%		-1740%

✓ L'épargne de gestion courante (EBG)

En 2022, le taux de cette épargne est de 4% avec une diminution de 84% de l'épargne de gestion courante par rapport à 2021. Le taux d'épargne diminue fortement sous l'effet combiné d'une hausse de 12% des dépenses d'exploitation et d'une baisse de 3% des recettes d'exploitation.

✓ L'épargne de gestion

Le taux d'épargne de gestion est en baisse de 84% par rapport à 2021. Le résultat exceptionnel diminue également mais reste positif pour 23,02 K€.

✓ **L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute)**

Le taux d'épargne brute est en baisse de 63% en 2022 ce qui traduit une diminution de la capacité d'autofinancement en investissement. Elle s'élève à 312,17 K€ et couvre l'annuité en capital à hauteur de 236,08 K€.

✓ **L'épargne nette**

Le taux d'épargne nette est en baisse de 87 % soit une diminution de 497,94 K€. Le niveau d'épargne nette est quasi nul (1%) et ne permet pas de contribuer à l'autofinancement du programme d'investissement. Des mesures de hausse des tarifs et d'économie sur les dépenses ont été prises pour retrouver un niveau d'épargne brute proche de 1,4 M€ en 2023. En conclusion, le niveau d'endettement étant très faible (dernier emprunt souscrit en 2013), la capacité de désendettement reste satisfaisante.

7.1.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « CT6 - Eau » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2022	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Stock de dette au 31/12/2022
Volume	1 722,13	236,08	69,37	0,00	1 486,05

- ✓ Aucun emprunt n'a été souscrit compte tenu des excédents cumulés disponibles.
- ✓ La tendance au désendettement constatée depuis plusieurs exercices devrait être inversée avec la réalisation progressive des opérations de travaux identifiés par le schéma Directeur. Celles-ci sont programmées à hauteur de 21 M€ sur la période 2023 - 2025.
- ✓ La dette actuelle est composée de 7 emprunts, tous à taux fixe (entre 3,5 et 4,8%) conclus entre 2009 et 2013 et courant jusqu'en 2031 pour le plus ancien.

7.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2022 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

7.2.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « CT6 - Eau », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Autorisation de programme	Montant Initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2022	Variation annuelle du volume	Mandaté 2022	Reste à financer au 31/12/2022	Durée de résorption (en années)
	176010EA	140 K€	42 K€	0	0	42 K€	#DIV/0!
	176120EA	21 026 K€	11 577 K€	0	1 536 K€	10 041 K€	#DIV/0!
	196120EA	6 000 K€	5 884 K€	0	54 K€	5 830 K€	#DIV/0!
	216010EA	646 K€	552 K€	0	80 K€	472 K€	0 K€
	216120EA	4 800 K€	3 862 K€	0	2 122 K€	1 740 K€	0 K€
Total		32 612 K€	21 917 K€	0	3 791 K€	18 126 K€	5,78

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 32 612 K€, réparti sur deux programmes intitulés « Gestion de l'Administration » pour 140 K€ et « 12 Eau » pour 32 472 K€. Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2022 à 18 126 K€.

La durée de résorption est de 5,77 années.

7.2.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
Total des opérations inscrites au budget primitif	36 682 K€	21 256 K€	3 720 K€	68%

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2022	Mandaté antérieur	mandaté 2022	Taux d'avancement 2022 en %
2017600900	Création et renouvellement des réseaux AEP	12 180 K€	4 853 K€	1 285 K€	50%
2017601000	Travaux usine, réservoirs et surpresseurs	2 381 K€	879 K€	136 K€	43%
2017604000	Fanfarigoule remplacement conduite adduction	5 000 K€	4 918 K€	0	98%
2017605000	Mise en place de la radio relève	800 K€	632 K€	89 K€	90%
2017608000	Etudes	475 K€	277 K€	26 K€	64%
2019600100	Suppression du Château d'eau de St Mitre	5 000 K€	4 960 K€	0	99%
2019600200	Acquisition d'un système de télégestion	400 K€	397 K€	0	99%
2019600300	Travaux divers sur les bâtiments régie des Eaux	600 K€	527 K€	54 K€	97%
2021601000	Secteur Distribution R5 Saint-Pierre	6 600 K€	3 662 K€	2 088 K€	87%
2021602000	Acquisition véhicule Service Eau	246 K€	152 K€	43 K€	79%
2023604000	Déploiement de la Télérelève	3 000 K€	0	0	0%
Total	Total	36 682 K€	21 256 K€	3 720 K€	68%

Le programme « Eau » représente la quasi-totalité (99%) du reste à financer. Il se compose des principales opérations suivantes :

- Remplacement du réservoir et restructuration des réseaux de St Mitre les remparts (travaux prévus fin 2023 à 2025) : 4 960 k€ ;
- Remplacement de la conduite d'adduction de Fanfarigoule (maitrise d'œuvre et études en cours - travaux prévus de 2025 à 2027) : 4 918 k€ ;
- Restructuration des réseaux des quartiers de St-Pierre et St-Julien à Martigues (fin des travaux prévus en 2023) : 3 564 k€ ;
- Divers chantiers de renouvellement des réseaux de Martigues et Port de Bouc : 3 568 k€.

7.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

7.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	10 257,63	9 888,55	8 721,84	88%	-15%
Recettes de gestion courante	10 014,18	9 876,55	8 644,57	88%	-14%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 966,41	9 756,50	8 543,84		
731- Fiscalité locale	-	-	-		
74 - Dotations et participations					
75 - Autres produits de gestion courante	41,10	120,05	97,91		
013-Atténuation des charges	6,67	-	2,82		
Autres recettes de fonctionnement	243,44	12,00	77,27		-68%
76-Produits financiers	-	-	-		
77 - Produits exceptionnels	243,44	12,00	77,27		-68%
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Recettes d'ordre	545,73	540,00	528,21		-3%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre	545,73	540,00	528,21		-3%
043 - Opération ordre intérieur de la sectic	-	-	-		
Total recettes de fonctionnement	10 803,36	10 428,55	9 250,06	89%	-14%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	2 211,68	4 333,34	4 333,34		
Total des Recettes d'exploitation cumulées	13 015,04	14 761,89	13 583,39	92%	4%

- ✓ En 2022, le tarif du prix de l'eau a augmenté de 2%.
- ✓ L'évolution des volumes d'eau facturés est présentée dans le tableau suivant :

Catégorie	2022	2021	Variation	%
domestique	4 366 507	4 540 505	-173 998	-4%
besoins publics	314 164	279 513	34 651	12%
arrosage	380 356	389 121	-8 765	-2%
hopitaux	52 133	64 812	-12 679	-20%
industriel	365 253	334 634	30 619	9%
Total	5 478 413	5 608 585	-130 172	-2%

- ✓ La baisse de 14% des recettes de gestion provient principalement d'une sous-évaluation des rattachements de recettes fin 2020 qui avait augmenté « artificiellement » les recettes de gestion de 2021 à hauteur de 1 431 k€.
- ✓ La baisse de 165 K€ des produits exceptionnels provient de :
 - remboursement de TICFE enregistré en compte 75 en 2022 : 118 K€ ;
 - amélioration du rattachement des dépenses (baisse des annulations) : 61 k€.

7.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

En k€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	7 483,69	9 044,78	8 402,64	93%	12%
Dépenses de gestion courante	7 375,58	8 901,21	8 285,95	93%	12%
011 - Charges à caractère général	2 910,73	3 813,46	3 253,59	85%	12%
012 - Charges de personnel et frais assimi	3 122,17	3 475,00	3 424,36	99%	10%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2,36	7,75	2,99	39%	27%
014 - Atténuations de produits	1 340,32	1 605,00	1 605,00	100%	20%
Autres dépenses de fonctionnement	108,11	143,57	116,69	81%	8%
66 - Charges financières	76,90	73,57	67,06	91%	-13%
67 - Charges exceptionnelles	31,21	70,00	49,63	71%	59%
68 - provisions	-	-	-		
Dépenses d'ordre	1 198,02	5 717,10	1 289,41	23%	8%
023 - Virement à la section d'investissement	-	4 273,40	-	0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre	1 198,02	1 443,70	1 289,41	89%	8%
043 - Opérations ordre intérieur de la secti	-	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	8 681,70	14 761,89	9 692,05	66%	12%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	8 681,70	14 761,89	9 692,05	66%	12%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 9 692 k€, soit un taux d'exécution de 66 % (hors virement à la section d'investissement), en progression par rapport aux deux précédents exercices (86% en 2021 et 73% en 2020).
- ✓ Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 8 402 k€, en hausse de 919 k€, soit +12% par rapport à 2021. Cette hausse provient principalement de :
 - hausse de 12% des charges à caractère général de + 343 k€, dont :
 - hausse de 61% du coût de l'électricité : 346 k€ ;
 - baisse de 10% des achats d'eau à la SEM (baisse des volumes) : - 90 k€ ;
 - variation des autres postes : + 87 k€.
 - hausse de 10% des charges de personnel, liée à une hausse de 4 agents de l'effectif moyen (63,4 EPTP) et de 3% du salaire moyen (hausse de 3,5% du point d'indice en juillet 2022) hausse des redevances versées à l'agence de l'eau, liée à un rattachement du solde fin 2022 : 302 k€.

7.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 - EAU »

7.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Dépenses réelles	3 216,61	9 260,21	4 039,50	44%	26%
Dépenses d'équipement	2 988,39	9 021,54	3 803,42	42%	27%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles	-				
23 - Immobilisations en cours	-	3 549,35	-	0%	
Opérations d'équipement	2 988,39	5 472,19	3 803,42	70%	27%
Dépenses financières	228,23	238,67	236,08	99%	3%
16 - Emprunts et dettes assimilées	228,23	238,67	236,08	99%	3%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Dépenses d'ordre	545,73	658,47	621,27	94%	14%
040 - Opérations de transfert entre sectio	545,73	540,00	528,21	98%	-3%
041 - Opérations patrimoniales	-	118,47	93,06	79%	
Total dépenses d'investissement	3 762,34	9 918,68	4 660,77	47%	24%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté					
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 762,34	9 918,68	4 660,77	47%	24%

- ✓ Les investissements de l'exercice (dépenses d'équipements hors immobilisations en cours) s'élèvent à 3 803 K€, en hausse de 27% par rapport à 2021. Les principaux investissements réalisés au cours de la période concernent :
 - la restructuration des réseaux des quartiers de St Julien et St Pierre à Martigues : 2 088 K€ ;
 - la rénovation des réseaux (dont route des Bastides à Martigues 1 000 k€) : 1 285 K€.
- ✓ Le taux d'exécution des dépenses d'équipement s'élève à 70%, en nette progression par rapport aux deux précédents exercices (66% en 2021 et 21% en 2020). Cette sous-exécution provient principalement des opérations suivantes pour lesquelles des crédits prévus n'ont pas été consommés :
 - rénovation des réseaux – retard sur divers chantier, dont Camille Pelletan et Nedelec : 660 K€ ;
 - retard dans les travaux de restructuration des réseaux des quartiers de St Julien et St Pierre à Martigues : 330 K€.

7.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2021	Total "voté" 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022	Evolution CA 2021/2022 en %
Recettes réelles	1 983,27	610,15	258,15	42%	-87%
Recettes d'équipement	1 983,27	610,15	258,15	42%	-87%
13 - Subventions d'investissement (reçues)	1 942,03	460,15	258,15	56%	-87%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 1	-	0,00	-		
23- Immobilisations en cours	41,24	150,00	0,00	0%	-100%
Recettes financières	0,00	0,00	0,00		
10- Dotations, fonds divers,réserves					
024- Produits des cessions d'immobilisations					
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-		
Recettes d'ordre	1 198,02	5 835,58	1 382,47	24%	15%
021 - Virement de la section de fonctionne	-	4 273,40	-	0%	
040 - Opérations d'ordre de transfert entr	1 198,02	1 443,70	1 289,41	89%	8%
041 - Opérations patrimoniales	-	118,47	93,06	79%	
Total recettes d'investissement	3 181,29	6 445,73	1 640,62	25%	-48%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	4 054,01	3 472,95	3 472,95	100%	-14%
Total des recettes d'investissement cumulées	7 235,30	9 918,68	5 113,57	52%	-29%

- ✓ Les recettes d'équipement 2022 s'élèvent à 258 K€, soit un taux d'exécution de 42% en net recul par rapport à 2021 (90%). Elles correspondent à 98% à des aides obtenues auprès de l'Agence de l'Eau.
- ✓ La très forte baisse des recettes d'équipement est liée à l'encaissement fin 2021 d'une avance de 1 186 K€ liée au chantier de restructuration du réseau du quartier de St-Pierre / St Julien à Martigues dont les travaux s'étalent jusqu'à fin 2023.